

Fiche technique

Béton sec 340

Description du produit	Granol béton sec 340 est un béton prêt à l'emploi, composé de ciment Portland, de sable et de gravier, granulométrie 0-16 mm.				
Composition	<table><tr><td>Liants:</td><td>ciment</td></tr><tr><td>Additifs:</td><td>sable, gravier 0 – 16 mm</td></tr></table>	Liants:	ciment	Additifs:	sable, gravier 0 – 16 mm
Liants:	ciment				
Additifs:	sable, gravier 0 – 16 mm				
Champ d'application	Granol béton sec 340 convient pour différents travaux de béton sans exigences particulières comme: fondations, socles, petits murs ainsi que des travaux d'aménagement extérieur.				
Consommation	1 sac donne env. 15 litres de mortier.				
Form de livraison	Sac à 30 kg				
Traitement	Addition d'eau par sac env. 3 litres Temps de traitement env. 40 minutes Ne pas travailler en dessous de +5° C Granol béton sec 340 est mélangé à la main et doit être damé ou vibré. Sa surface peut être ribée ou brut suivant l'aspect final que l'on veut obtenir. Le béton fraîchement coulé doit être protégé d'une exposition intense au soleil, des vents secs et du gel.				
Remarques	Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).				
Stockage	Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 6 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.				

Elimination

Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Mélanger le matériel restant avec de l'eau, laisser durcir et évacuer comme les déchets de béton. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 14. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.

Indications de sécurité**Danger**

H315: Provoque des irritations cutanées.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Réagit avec l'humidité très alcaline.

P260d: Ne pas respirer les poussières.

P280e: Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P501e: Eliminer le contenu/récipient dans un mode assuré.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee

T +41 41 926 96 96

info@granol.ch, www.granol.ch

